

# Mettre la mondialisation au service des droits humains via un traité juridiquement contraignant des Nations Unies - Briefing

## Un message urgent à nos dirigeants

Nous soutenons le principe d'un [instrument international juridiquement contraignant pour régler, dans le cadre du droit international des droits de l'homme, les activités des sociétés transnationales et autres entreprises](#), actuellement discuté à l'ONU. La prochaine session de discussion intergouvernementale a lieu fin octobre 2016. La plupart des dirigeants occidentaux refusent malheureusement d'y participer.

Nous demandons aux autorités belges et européennes compétentes de participer à ce processus de bonne foi. Nous leur demandons de s'assurer que le contenu, la portée et la nature de cet instrument permettront de renforcer au maximum l'accomplissement des droits humains.

Nous invitons nos concitoyens à appuyer ce message en masse via [cette pétition](#).

## Pourquoi c'est important ?

Parce que nous visons *l'accomplissement des droits fondamentaux*, nous voulons *régler par le biais de partenariats globaux des problèmes communs* en étant un *contre-pouvoir démocratique* menant un *plaidoyer envers les gouvernements et les entreprises pour le respect des droits humains et des normes sociales et environnementales*.<sup>1</sup>

Parce que qu'il est urgent de réglementer la mondialisation économique, notamment en *rendant contraignant pour les entreprises les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et droits humains qui tiennent compte de l'impact des leurs pratiques sur les droits humains des populations concernées et notamment des travailleurs de leurs filières d'approvisionnement*.<sup>2</sup>

Parce que nous avons contribué à construire une convergence de forces d'une diversité rare, en Belgique, en Europe<sup>3</sup> et au-delà, pour stopper des traités conçus pour **donner des pouvoirs politiques démesurés aux sociétés transnationales**, renforçant encore leur influence déjà excessive sur nos réglementations. Aujourd'hui que cette gigantesque convergence semble sur le point de porter ses fruits, que le TTIP pourrait être mis au frigo et la signature du CETA empêchée (ce n'est pas encore fait, et nous serons plus mobilisés que jamais pour mener ce combat à son terme), nous sommes confrontés à un double défi. D'une part le risque que cette extraordinaire convergence ne s'estompe. D'autre part que toute cette énergie n'ait servi qu'à dire stop, à éviter un recul démocratique, sans être capable d'ensuite converger autour d'une proposition alternative, positive pour encore mieux faire respecter nos droits fondamentaux.

Parce que notre objectif n'est pas seulement d'éviter un renforcement de l'influence des multinationales sur nos règles et nos droits, mais aussi et surtout de **créer enfin un cadre mondial capable de subordonner l'économie mondialisée et les multinationales au respect de nos règles et de nos droits fondamentaux**, pour que le commerce et la mondialisation soient vecteurs d'un développement durable. Cette proposition de traité est une de voies pour y arriver.

Parce que, depuis un demi siècle, des très nombreux traités commerciaux contraignants ont déjà largement ouvert les frontières au commerce des biens et services, contribuant à la construction d'une économie mondialisée de moins en moins soumise aux lois nationales, comme le montrent [de nombreuses violations des droits humains restées impunies](#). Cette mondialisation a engendré [des gagnants et des perdants](#). L'urgence aujourd'hui est, plutôt que d'accélérer encore cette mondialisation dérégulée – [objet du TTIP et du CETA](#) – d'offrir

<sup>1</sup> [Charte politique du CNCD-11.11.11](#)

<sup>2</sup> [Mémoire 2014 du CNCD-11.11.11](#)

<sup>3</sup> En Belgique plus de 30 grandes organisations nationales [http://www.stopttip.be/-fr-?lang=fr#section\\_7](http://www.stopttip.be/-fr-?lang=fr#section_7) et plus de 500 organisations et 3,4 millions de citoyens en Europe <https://stop-ttip.org/fr/organisations-soutien/>

d'abord aux perdants de la mondialisation un outil pour s'assurer de faire partie des gagnants. Ce traité discuté à l'ONU est une des pistes les plus concrètes et abouties à ce jour pour y arriver.

## Contexte

Lors de la 26e session du Conseil des droits de l'homme à Genève une [résolution rédigée par l'Equateur et l'Afrique du Sud](#) a été présentée au Conseil. La résolution demande la « création d'un groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant pour régler, dans le cadre du droit international des droits de l'homme, les activités des sociétés transnationales et autres entreprises ».

Cette résolution a été [soutenue par 20 pays en développement ou émergents](#), rejetée par 14 essentiellement occidentaux (européens, USA, Japon, Corée), avec 14 abstentions. ([On retrouve le vote ici avec contexte](#)).

La résolution fait référence aux *principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et droits humains* mais veut aller un pas plus loin en *soulignant que les sociétés transnationales et autres entreprises ont l'obligation de respecter les droits de l'homme*, dans la ligne du mémorandum 2014 du CNCD-11.11.11

Le CNCD-11.11.11 a participé, avec d'autres, au processus d'élaboration du Plan d'Action National belge de mise en œuvre de ces principes directeurs et peut affirmer que le plan en cours de finalisation comportera au mieux une liste de bonnes pratiques et de bonnes intentions et aucunement de nouvelles mesures législatives contraignantes, [ce qui était pourtant une de nos demandes centrales](#). Promouvoir l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant et cohérent est donc utile et complémentaire au travail national sur le plan d'action.

La première session du groupe de travail intergouvernemental s'est tenue du 6 au 10 juillet 2015 à Genève. La plupart des pays occidentaux, dont la Belgique, ont refusé de participer. La coalition européenne ECCJ, dont le CNCD-11.11.11 est membre, avait [dénoncé cette absence](#), ce qui avait valu une [réponse de Didier Reynders sur twitter](#). On a eu d'autres échos récents (communication interne entre présidence UE et Commission) montrant que les gouvernements occidentaux sont de plus en plus mal à l'aise de ne même pas participer au processus.

**La seconde session se tiendra à Genève du 24 au 28 octobre 2016.**

**Selon la résolution, les deux premières sessions seront consacrées à la tenue de débats constructifs sur le contenu, la portée, la nature et la forme du futur instrument international en question. La troisième session, prévue pour 2017, aura pour objet de démarrer la négociation elle-même du traité.**

Tout reste encore à définir en ce qui concerne le contenu mais les principes sont clairs : rendre effectif le [cadre protéger, respecter et réparer de l'ONU](#), ce qui serait déjà un progrès [considérable](#). Ce traité ne ferait pas concurrence aux instruments existants mais renforcerait leur applicabilité dans un monde globalisé.

## Acteurs impliqués et positionnés sur le dossier

[Une pétition a été lancée en septembre 2016](#) visant à promouvoir la participation des gouvernements européens à ce processus. Elle est soutenue notamment par la CSI, Friends of the Earth Europe, CCFD-Terre Solidaire et la CIDSE. Elle souligne l'effet de miroir entre TTIP/CETA et ce *UN treaty*.

Sharan Burrow pour la CSI a participé à la promotion de ce processus (notamment [ici](#) et [ici](#)). La *European Coalition for Corporate Justice*, est impliquée directement dans ce processus et avait notamment [suivi de près la première session en 2015](#), en documentant les réticences européennes. Elle est [déjà active concernant la session de 2016](#). Elle avait également souligné [le lien direct avec le TTIP dans une carte blanche](#).

Une [alliance mondiale pour ce traité](#) s'est formée sur base de grands principes que le traité devra rencontrer, ouverts à signature. Elle regroupe 400 organisations.